

ASSEMBLÉE NATIONALE27 mars 2015

SANTÉ - (N° 2673)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT****N ° 1124**présenté par
M. Touraine
-----**ARTICLE 28**

À l'alinéa 10, substituer au mot :

« portés »

le mot :

« déterminés ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.